

Europe, passer à l'Union pour répondre aux citoyens

Par **Enrico Letta**

Enrico Letta, ancien doyen de l'École des affaires internationales de Sciences Po Paris et ancien président du Conseil des ministres italien, est président de l'Institut Jacques Delors.

Pour faire face aux défis internes et externes d'une période nouvelle, l'Union européenne doit réformer ses institutions : revoir le droit de véto des États, renforcer la Commission, agir en matière de politique étrangère et de sécurité, d'énergie, dans les domaines du marché unique et de l'économie, de la politique sociale, de santé et d'immigration, tout en pensant son élargissement. À ce seul prix, l'Union préservera les valeurs de liberté et de démocratie qui fondent son intégration.

politique étrangère

L'Union européenne (UE) est confrontée à des défis décisifs pour son avenir, des défis inattendus et complexes qui la mettent, ainsi que ses États membres, à l'épreuve. Face à cette situation, les citoyens européens exigent des réponses européennes rapides et efficaces, et l'Union doit se montrer à la hauteur. Pressions externes et internes interagissent et posent des risques sérieux.

Sur le plan extérieur, dans un contexte mondial de plus en plus instable, les modèles autoritaires émergent et progressent. L'invasion de l'Ukraine par la Russie illustre cette dynamique, violant un ordre international fondé sur des normes et menaçant les valeurs démocratiques qui constituent le fondement de nos sociétés. Sur le plan interne, la montée des inégalités et de la polarisation érodent le tissu social de nos sociétés tout en sapant les bases de nos systèmes démocratiques. Leaders et partis populistes et extrémistes contribuent à l'effritement d'un débat public qui devient toxique, aggravé par la diffusion de la désinformation.

Ces vingt dernières années ont connu de multiples crises de natures différentes, qui ont fini par avoir de graves conséquences sur la vie de

nombre de nos concitoyens, en particulier les plus vulnérables. On peut notamment citer la crise de sécurité produite par le terrorisme, la crise financière et économique, la pandémie, la guerre en Ukraine et ses conséquences économiques..., le tout sur fond de crise climatique préoccupante. Ces années de crise et de difficultés socio-économiques affaiblissent nos sociétés, les divisent, incitent les citoyens à perdre confiance dans leurs institutions nationales et européennes, ainsi que dans la capacité des politiques à leur apporter des réponses concrètes. Démocratie, état de droit et multilatéralisme se trouvent sous pression, tandis que les valeurs fondamentales de l'UE sont remises en question.

Face à des scénarios complexes, l'UE doit redoubler d'efforts pour élaborer des réponses ambitieuses : elle doit passer à l'achèvement de l'Union politique. On tentera ici d'identifier les défis existentiels auxquels l'UE doit se confronter, pour explorer les réponses institutionnelles et politiques imaginables à leur opposer.

Les défis

Le moment historique délicat que nous vivons exige une réflexion sur les faiblesses du cadre institutionnel de l'UE. Il faut se concentrer sur ce que l'Union devrait faire, mais aussi sur la manière dont elle devrait agir pour atteindre ses objectifs. Ce, d'autant que l'Union comptera bientôt plus de 27 membres. Il semble donc logique que les processus décisionnels soient adaptés à cette nouvelle donne. Il ne suffit plus de défendre l'existant, de nouvelles solutions doivent être inventées pour adapter l'architecture institutionnelle de l'UE aux défis des élargissements à venir ou de la concurrence des nouvelles superpuissances mondiales. À cet égard, plusieurs problèmes institutionnels peuvent être identifiés.

Un clivage entre niveau européen et niveau national

En Europe, la relation entre les citoyens et la sphère politique est compliquée par le chevauchement entre les niveaux national et supranational. Nous vivons un interrègne : d'une part, les processus d'intégration européenne et de mondialisation ont contribué à transformer le concept de souveraineté nationale ; d'autre part, la dimension supranationale n'est pas assez forte au niveau de l'UE pour entraîner une évolution fondamentale de l'État-nation.

L'UE d'aujourd'hui semble combiner une architecture institutionnelle forte avec une faible légitimité politique et démocratique. Un système

de « *policies without politics* » : l'UE a une forte influence sur les agendas politiques nationaux des États membres, mais avec une faible responsabilité de son processus décisionnel et une absence de débat public correspondant. Au niveau national, c'est l'inverse : « *politics without policies* ». Les institutions nationales ont une autorité et des compétences limitées – en particulier dans des secteurs spécifiques comme la politique monétaire et fiscale, le marché unique ou le commerce international –, mais on peut observer une forte politisation du débat public. Dans le contexte d'une baisse de la confiance sociale, cette dynamique doublement contras-tée risque de contribuer à aliéner davantage les citoyens européens.

Les discussions déjà anciennes sur la politisation des affaires européennes n'ont produit que des résultats modestes. Plutôt qu'à une politisation autour de l'axe traditionnel gauche-droite, la plupart des discussions de ces dernières décennies ont conduit à un clivage pro ou anti-UE. Une évolution qui représente un risque grave pour son avenir, en particulier après le Brexit. La récente pandémie et la guerre en Ukraine ont toutefois mis en lumière le rôle central de l'UE pour tous ses États membres. Le plan Next Generation EU et la réponse unie à l'agression russe contre l'Ukraine ont constitué des exemples clairs de cette dynamique. Aujourd'hui, le cœur du débat politique n'est plus de savoir si nous voulons ou non de l'UE, mais plutôt quel type d'UE nous voulons construire ensemble. C'est là un changement fondamental dans le champ politique national et européen. Même les principaux partis traditionnellement anti-UE ne se concentrent plus sur la dissolution ou la sortie de l'UE (Frexit, Italexit, etc.) et semblent accepter le caractère irréversible du projet d'intégration européenne.

Suprématie intergouvernementale : les gouvernements nationaux sont le véritable pouvoir

Le système politique de l'UE repose sur une double légitimité : celle des gouvernements nationaux, élus, au sein du Conseil européen et celle du Parlement européen, élu au suffrage direct. Si le Conseil représente la volonté des États, le Parlement européen représente celle des citoyens de l'UE. Quant à la Commission – initiatrice de la législation, mais sans pouvoir de codécision dans les institutions européennes –, elle représente les intérêts communs de l'Union.

Dans l'histoire de l'intégration, la structure décisionnelle a souvent accordé une place centrale au Conseil européen, en raison du droit de veto dont disposent les États membres dans certains domaines. Pour

nombre de questions clés, incluant la politique étrangère, les traités exigent l'unanimité au Conseil européen. La procédure nécessite donc souvent de longues négociations pour obtenir l'adhésion de l'ensemble des États membres. Cette procédure permet *de facto* aux gouvernements d'exercer un droit de véto sur des décisions majeures, une dynamique qui ralentit et entrave la capacité de l'UE à se montrer efficace dans des moments cruciaux. Cela fut le cas dans le passé sur de nombreux dossiers clés ; et cela continuera à se produire si les choses restent en l'état, avec le risque de ralentir les avancées de l'Union sur des éléments décisifs pour l'avenir du continent. Quant au Parlement européen, s'il s'est renforcé au fil du temps, il reste encore trop marginal dans la structure décisionnelle. Bien qu'il détienne, avec le Conseil européen, des pouvoirs co-législatifs, il ne dispose pas du droit d'initiative législative – un élément crucial pour un système parlementaire mature.

Toutes ces conditions ont conduit à une dynamique dans laquelle la dimension intergouvernementale de l'Union a acquis un poids plus important dans l'équilibre des pouvoirs que la dimension supranationale. Une dynamique qui tend à réduire la légitimité et la responsabilité du processus décisionnel commun de l'UE.

Une démocratie européenne faible

Autre question cruciale : la qualité même de la démocratie européenne. En dépit des progrès considérables réalisés depuis le développement initial du projet européen, les institutions supranationales de l'UE ne sont toujours pas tenues de rendre des comptes et sont souvent critiquées pour leur faible légitimité. Alors que le Parlement européen a, au fil du temps, réussi à consolider son rôle et sa légitimité, le processus de sélection du chef de la Commission européenne reste trop déconnecté des citoyens européens. La légitimité indirecte qui découle de la méthode de sélection actuelle contribue à créer une image technocratique de la Commission, qui l'éloigne des choix des citoyens. Une plus grande attention devrait être accordée à cette question, afin de renforcer sa dimension politique.

Ces dernières années, de longues discussions ont été menées autour du système de *Spitzenkandidaten*. Considérée par beaucoup comme une option susceptible de renforcer l'institution, cette procédure a été mise en place avec succès pour la première fois lors des élections européennes de 2014, conduisant à l'élection de Jean-Claude Juncker comme président de la Commission européenne. Mais, à la suite des élections européennes de

2019, le système n'a pas tenu ses promesses, suscitant des doutes sur son avenir. Lors des trois dernières élections, les institutions européennes ont suivi des méthodes différentes pour sélectionner le chef de la Commission. Poursuivre sur cette voie, sans procédure claire et linéaire, risque d'altérer la légitimité des institutions supranationales de l'UE et d'éroder encore la relation de confiance entre UE, États membres et citoyens.

2024 sera à cet égard une année décisive pour les démocraties libérales, des élections étant prévues aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'Union européenne. Il s'agit d'un moment clé pour nos systèmes démocratiques, alors que nous nous trouvons confrontés à des défis cruciaux. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les citoyens auront un impact direct et visible sur l'élection de leur chef d'État ou de gouvernement, avec un résultat clair dès le lendemain des élections. Sans une procédure claire et ambitieuse, l'UE risque de n'offrir dans son scénario post-électoral qu'une image confuse. Si une solution adéquate n'est pas mise en place, le débat post-électoral dans l'UE et autour d'elle ne portera que sur la participation électorale – qui devrait diminuer si la tendance actuelle se confirme – et sur les consé-

2024 : une année décisive pour les démocraties

quences nationales du scrutin européen. Dans leur ensemble, les élections européennes n'ont encore que peu d'importance et peu d'impact, apparaissant trop souvent comme la simple somme de plusieurs élections nationales, caractérisées par des lois électorales et des contextes politiques différents. Les dirigeants européens sont généralement inconnus du grand public, de même que les partis européens et leurs programmes. Les électeurs ont tendance à se focaliser sur la dimension nationale, notamment parce qu'il n'existe pas de véritable débat public européen et que l'attention se concentre donc sur le débat national. Une situation qui contribue, à son tour, à la fragmentation de plusieurs *demoi* européens, retardant le développement d'un véritable *demos* européen – élément essentiel à l'établissement d'une démocratie supranationale aboutie.

Démocratie et multilatéralisme sous pression

En toile de fond de ces faiblesses institutionnelles, l'UE est confrontée à des défis existentiels d'une autre nature. Le choc de la pandémie a appelé le système international à concevoir de nouvelles mesures pour prévenir et gérer les crises sanitaires. L'agression russe contre l'Ukraine et la crise énergétique qui en résulte ont mis en évidence l'instabilité du système mondial et la nécessité pour l'UE de devenir plus autonome et indépendante. En sus, la crise climatique, le défi démographique ainsi que les

doubles exigences de la transition numérique et verte constituent d'autres défis massifs pour les pays européens.

Dans ce contexte, démocratie et état de droit en Europe sont mis sous pression tandis que le multilatéralisme est remis en question au niveau mondial. On observe un véritable recul démocratique dans certains pays européens ; des gouvernements restreignant l'autonomie judiciaire, l'indépendance des médias et les droits civiques. Les institutions démocratiques perdurent, mais la substance de la démocratie et l'état de droit se trouvent remis en question. Plus généralement, on assiste à l'émergence d'une sorte de fatigue démocratique : une distance croissante s'installe entre citoyens et institutions démocratiques. Les citoyens européens perdent confiance dans la politique, ce qui se traduit par une baisse de la participation électorale, en particulier lors des élections européennes. Dans cette même logique, acteurs politiques extrémistes et récits populistes se renforcent, accroissant le risque de menaces concrètes sur les institutions démocratiques.

Face à d'inquiétants scénarios, les États membres de l'UE doivent être en mesure de prendre en commun des décisions stratégiques essentielles. Au cours de son histoire, l'UE a pu prendre des décisions fondamentales principalement lorsqu'il lui fallait réagir à une crise grave, quasiment au bord du précipice. Pour ne citer que deux exemples récents, ce fut le cas pour la réaction face à la pandémie avec le développement de Next Generation EU, plan d'investissement massif basé en partie sur des ressources communes ; et pour la réponse à l'invasion russe de l'Ukraine, qui a généré une unité sans précédent s'agissant de politique étrangère et conduit à des avancées concrètes en matière de défense commune.

Dans la période de turbulences que nous traversons, l'UE doit mettre en place des procédures décisionnelles efficaces, susceptibles d'apporter des réponses concrètes. Procédures qui seront tout aussi utiles en temps normal. Il est urgent de mener une réflexion approfondie sur les instruments institutionnels et politiques dont l'UE a besoin pour se renforcer.

La réponse institutionnelle

Pour répondre aux aspirations des citoyens européens en des temps difficiles, l'Union doit revoir ses ambitions à la hausse et progresser concrètement sur des questions clés. Avant tout, l'UE doit adapter ses procédures de prise de décision à l'évolution de la situation, en tenant compte de toutes les institutions. Sans doute des défis nouveaux et

difficiles exigent-ils de nouveaux instruments. Dans un moment délicat pour la démocratie, les pays européens doivent se montrer à la hauteur des attentes.

Un tournant supranational : la limitation du droit de véto

L'UE doit tout d'abord améliorer sa capacité à décider et agir sur des questions concrètes, et ce en se concentrant sur le processus décisionnel du Conseil européen. La pandémie, la guerre et la crise énergétique ont montré la nécessité d'avoir une Union forte, pouvant agir rapidement en cas de besoin.

Le droit de véto au Conseil est peut-être l'un des aspects les plus paradoxaux de l'UE : c'est le principal élément de faiblesse pour l'action européenne, mais il est protégé avec zèle par des dirigeants nationaux qui y rattachent illusoirement une garantie de puissance. Le problème est aujourd'hui que certains pays recourent systématiquement à ce droit de véto, bloquant l'Union dans ses avancées sur des questions décisives. L'opposition d'un seul pays peut empêcher l'UE d'apporter à un problème déterminé des réponses efficaces et opportunes. Il est temps de faire un pas en avant et de dépasser les limites de cette procédure pour libérer le potentiel d'action de l'Union.

Si le passage d'une procédure d'unanimité à une procédure de majorité s'avérait trop ambitieux, il faudrait *a minima* tenter d'empêcher un seul pays de bloquer la procédure de prise de décision de l'ensemble de l'Union – en gardant notamment à l'esprit le processus actuel d'élargissement de l'Union. On pourrait envisager un mécanisme de véto collectif au sein du Conseil européen, composé d'au moins trois États membres. Ainsi, un pays ne pourrait plus bloquer à lui seul l'action de l'UE. Des groupes de pays pourraient le faire s'ils s'accordaient, ensemble, sur un désaccord. D'autres corrections et améliorations du système resteraient certainement nécessaires, mais un changement mineur de procédure comme celui-ci pourrait rendre l'Union plus apte à réagir, évitant les situations dans lesquelles un seul État membre bloque la décision au vu de son seul intérêt. Il est essentiel d'user des différents instruments pouvant amener le Conseil européen à décider à la majorité sur des questions majeures, afin de renforcer la dimension supranationale de l'UE.

Démocratie européenne

L'UE doit non seulement améliorer son processus décisionnel au sein du Conseil européen, mais aussi ses institutions supranationales et leur légitimité. Confier plus de pouvoir au niveau européen suppose une

légitimation plus forte de la Commission et du Parlement. Il est temps de développer la démocratie de l'UE et de renforcer sa dimension politique.

La procédure des *Spitzenkandidaten* peut ici jouer un rôle crucial pour développer le caractère politique de la Commission, en renforçant son caractère gouvernemental et son lien avec les choix du vote populaire. Un tel système a pour effet de légitimer la Commission vis-à-vis des citoyens et des gouvernements de l'UE, des autres institutions de l'Union et de ses interlocuteurs extérieurs. La procédure des *Spitzenkandidaten* doit donc être améliorée, en prenant en considération plusieurs aspects essentiels pour une application réussie lors des élections de 2024.

Un système de primaires au sein des partis européens semble ainsi nécessaire, afin que les principaux candidats disposent d'une certaine légitimité et ne soient pas vus comme produits des seuls appareils partisans. Au-delà de la désignation d'un candidat, les partis politiques qui le soutiennent pourraient s'entendre sur un accord de législature ou sur un contrat de coalition, toujours pour appuyer sa légitimité. Il s'agirait d'une procédure complexe, difficile à mettre en place dans la logique parlementaire européenne, mais c'est là un autre élément fondamental, essentiel pour renforcer le système du candidat-chef de file et pour qu'il fonctionne efficacement.

En outre, afin d'assurer à la procédure tout son potentiel, il pourrait être utile d'harmoniser les règles électorales nationales, aujourd'hui assez différentes. Certaines mesures devraient être prises pour mettre en place un système électoral véritablement européen. À cet égard, le projet de listes électorales transnationales ne doit pas non plus être abandonné. La création d'une circonscription européenne pourrait renforcer la dimension supranationale des élections européennes, ainsi que l'approche fédérale qui sous-tend le système du candidat principal.

Renforcer la légitimité de la Commission européenne

Ces éléments combinés pourraient avoir un impact important sur les relations interinstitutionnelles de l'UE. Tout d'abord, ils renforceraient la Commission européenne dans sa relation avec le Conseil, confirmant sa légitimité. Ils redéfiniraient le processus décisionnel de l'Union en donnant une plus grande importance à la Commission, qui deviendrait ainsi un véritable agent politique. Deuxièmement, ils renforceraient le Parlement européen en le rendant plus central dans le processus de sélection du chef de la Commission et de son programme politique, renforçant

aussi la relation entre l'assemblée élue de l'UE et son exécutif. Le Parlement européen – seule institution directement élue de l'Union – aurait davantage son mot à dire dans la désignation du pouvoir exécutif européen et le développement de son action politique. Ces transformations pourraient également ouvrir la voie à une autre innovation importante pour l'avenir du Parlement européen : le droit d'initiative législative.

Vers un demos européen

L'un des principaux objectifs du processus d'intégration européenne est aussi la formation d'un *demos* européen. C'est là un des aspects les plus délicats et les plus complexes, l'UE étant un système politique composé de 27 pays différents aux langues, cultures et traditions nationales diverses. La politisation des affaires européennes est utile pour progresser, mais elle n'est pas pour autant suffisante.

Pour développer une relation mature entre les institutions européennes et les citoyens, l'UE doit impliquer ces derniers, se reconnecter avec eux. Les affaires européennes ne doivent plus être cantonnées à Bruxelles, capitale et centre de l'Union. Les institutions de l'UE et leurs représentants doivent pouvoir être présents dans toutes les capitales, villes et régions. L'Union doit impliquer la société civile et les partenaires sociaux dans son processus de prise de décision, en renforçant toutes les formes adéquates de consultation. Pour ce faire, la démocratie participative est un atout essentiel, un instrument très utile pour placer les citoyens et la société au cœur de la démocratie européenne, et faire renaître leur confiance dans la politique et la démocratie. En un temps où les citoyens se sentent éloignés de la politique, l'UE a le devoir de les impliquer davantage dans son processus décisionnel. La Conférence sur l'avenir de l'Europe a été une expérience utile en ce sens, un exercice de démocratie participative à l'échelle de l'Union qui visait à identifier les aspirations et priorités de la société civile. Ces efforts doivent être poursuivis et améliorés, en investissant dans le renforcement de mécanismes participatifs contribuant à consolider la politisation des institutions de l'UE et en élargissant leur transparence et leur légitimité.

Une réponse politique

Outre ces avancées institutionnelles concrètes, l'UE doit revoir ses ambitions politiques à la hausse et identifier ses priorités en vue des élections européennes à venir. Les défis auxquels nous sommes confrontés requièrent unité et détermination. Les États membres doivent redoubler

d'efforts en vue de résultats concrets. Confrontée qu'elle a été à la guerre, à la pandémie et aux crises des dernières années, l'Union ne peut que se concentrer sur six priorités fondamentales.

Tout d'abord, la politique étrangère et la défense. La réaction immédiate à l'invasion de l'Ukraine a démontré une force et une unité sans précédent en matière de condamnation politique. L'UE doit en tirer la leçon si elle entend défendre ses valeurs et son rôle dans le monde. Avec cette même unité, elle doit désormais prendre des mesures pour protéger nos économies. Surtout, elle doit veiller à ce que la réponse unie et immédiate de ces derniers mois soit maintenant la règle, et non l'exception. L'Union de la politique étrangère et de la défense doit être un choix déterminé. C'est le seul moyen de construire une synthèse efficace entre le besoin de protection et celui de développer notre identité comme puissance fondée sur des valeurs.

Deuxième chapitre important : l'Union de l'énergie. La guerre d'Ukraine a remanié les priorités sur l'agenda politique, plaçant la question de la dépendance des importations de combustibles fossiles en tête de liste. Aujourd'hui, le gaz et le pétrole nous exposent à une double vulnérabilité : géopolitique et climatique. Géopolitique, car le territoire de l'UE est pratiquement dépourvu de gisements de combustibles fossiles. Climatique, parce que la hausse des températures exige une réduction substantielle de l'usage des combustibles fossiles. Face à cette double vulnérabilité, il n'est qu'une solution : accélérer la production d'énergie propre. Cela ne peut se faire hors d'une dimension européenne et d'une politique énergétique commune. Le plan REPowerEU va dans la bonne direction, mais une plus grande intégration est maintenant nécessaire sur les principales dimensions de l'Union de l'énergie : approvisionnements communs, stockages partagés, intégration des réseaux et projets d'investissement coordonnés.

Troisièmement, le marché unique, fleuron du projet d'intégration européenne né de la grande vision de Jacques Delors. Dans un passé récent, le marché unique a été considéré comme acquis par beaucoup, un processus achevé, une chose du passé. Des événements récents tels que le Brexit, la pandémie, la guerre en Ukraine et la crise énergétique qui s'en est suivie ont pourtant révélé les fragilités de l'Union et montré l'importance stratégique du marché unique. Aujourd'hui, trente ans après son établissement, il est crucial de poursuivre la réflexion sur son avenir, pour savoir comment le compléter et comment adapter ses fonctions aux nouvelles circonstances.

Quatrième chapitre : l'Europe sociale. Pour lutter contre les inégalités croissantes, il faut renforcer la dimension sociale de l'UE en poursuivant la voie tracée par le sommet de Porto de 2021, à commencer par les efforts visant à prolonger et structurer SURE¹, le plan européen de lutte contre le chômage. Jamais il n'y a eu un lien aussi indissociable entre démocratie et modèle social européen. En période de grandes transitions, une démocratie qui fonctionne doit être accompagnée d'une dimension sociale forte : un espace de redistribution, de solidarité et de protection des droits. Si la politique européenne sape la cohésion et sacrifie les normes sociales, le projet européen n'a aucune chance de se poursuivre avec l'assentiment des citoyens. Pour la même raison, les progrès en matière de santé, pour garantir à tous les citoyens européens les mêmes normes de soins et de bien-être, dépassant des différences territoriales qui restent inacceptables, ne peuvent plus être reportés. La pandémie a montré qu'en la matière prévention et préparation doivent toujours être au plus haut niveau, et que l'unité d'action est le facteur clé d'une réponse efficace. Le renforcement de la coordination des secteurs sanitaires dans l'UE est un objectif capital hérité, en particulier, de la pandémie de Covid-19.

Cinquièmement, les relations avec nos voisins : l'élargissement de l'Union. Pour l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, « être l'Europe » est littéralement une question existentielle. Ne répétons pas l'erreur commise après 1989. À l'époque, les pays de l'ancien bloc soviétique ont été relégués dans la salle d'attente pendant quinze ou dix-huit ans avant de rejoindre l'Union européenne. Et ce en dépit de l'entrée rapide de l'Allemagne de l'Est grâce à la réunification du pays. L'attente interminable a alimenté une frustration qui perdure encore aujourd'hui, se traduisant par de la méfiance et de l'incompréhension. Nous devons tirer les leçons de cette erreur et nous attaquer au problème pour trouver une solution commune efficace, conciliant la nécessité d'intégrer rapidement les nouveaux pays et celle de les accompagner dans un processus de réformes institutionnelles et économiques indispensables à l'adhésion. L'élargissement est redevenu l'une des principales priorités politiques pour l'avenir de l'Union, et il contraint à revenir à la question de la dimension institutionnelle d'une Union qui comptera demain plus de 27 membres. Dans ce grand débat, la Communauté politique européenne, développée sous l'impulsion de l'idée du président Macron, sera sans doute un instrument

**Élargissements :
ne pas répéter les
erreurs passées**

1. Instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence.

utile pour élargir la famille européenne et trouver des formes de coordination accrue avec les pays voisins, qu'ils soient ou non candidats à l'UE.

Enfin, l'immigration est un sujet crucial pour l'avenir de l'Union. Inutile de rappeler les échecs cuisants de ces dernières années : l'immigration est le grand trou noir de l'Europe. En raison notamment de l'asymétrie géographique de la question, nous vivons depuis plus d'une décennie un choc frontal entre les pays méditerranéens, en première ligne pour accueillir et revendiquer une approche européenne du phénomène migratoire, et l'Europe centrale, hostile à toute option de solidarité entre États. Le scénario s'est inversé avec la crise ukrainienne. En quelques jours, la Pologne est devenue le deuxième pays au monde en termes de nombre de réfugiés accueillis. Ainsi, en peu de temps, il a été possible d'atteindre l'unanimité nécessaire pour activer, pour la première fois, la directive de l'UE sur la protection temporaire – un instrument introduit en 2001 mais jamais utilisé en raison des vétos nationaux. Il s'agit là d'une étape historique : cette directive garantit aux citoyens fuyant l'Ukraine le droit de séjourner pendant au moins un an dans l'UE, sans avoir à entrer dans le labyrinthe des procédures de demande d'asile requises après un séjour de 90 jours. C'est beaucoup, mais ce n'est pas pour autant suffisant. Si l'Europe a bien géré l'urgence, elle doit maintenant apporter une réponse structurelle à la gestion des flux migratoires. L'accord en cours de négociation pour réformer le règlement de Dublin ne s'attaque pas à la racine du problème, et risque dès lors de s'avérer insuffisant. Le défi ne sera pas aisé à relever, mais trouver un accord conciliant solidarité et opportunités constituera un test de maturité pour une Europe qui se veut une communauté de valeurs.

* * *

L'UE et ses États membres traversent une phase historique délicate. Des défis de natures très diverses interagissent et font peser des risques sérieux sur l'unité de l'Union et son processus d'intégration économique et politique. Si les pays européens veulent survivre à cette phase et renforcer l'UE, ils doivent revoir leurs ambitions à la hausse et prendre des mesures axées à la fois sur les instruments institutionnels et sur les options politiques.

Sur le plan institutionnel, l'UE doit devenir plus autonome, plus efficace et plus responsable en réformant le mécanisme de veto et en renforçant la légitimité de la Commission européenne. Sur le plan politique, une coopération et une unité renforcées sont nécessaires pour avancer sur des questions clés pour l'avenir du continent : la politique étrangère et la défense, l'énergie, le marché unique et l'économie, la politique sociale, la

santé et l'immigration. L'Europe et les démocraties libérales occidentales sont confrontées à des défis existentiels, et 2024 sera une année décisive pour la démocratie, avec des élections dans l'UE, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Nous ne devons pas perdre notre élan. Il est temps de relever la barre, d'élaborer des réponses ambitieuses et de construire une Union européenne plus forte, pouvant protéger liberté et démocratie dans un scénario géopolitique tumultueux.



Mots clés

Union européenne
Réforme institutionnelle
Commission européenne
Élargissement

Découvrez nos nouvelles offres d'abonnement sur le site www.revues.armand-colin.com

- ✓ Bénéficiez de services exclusifs sur le portail de notre diffuseur
- ✓ Accédez gratuitement à l'ensemble des articles parus depuis 2007
- ✓ Choisissez la formule papier + numérique ou e-only



TARIFS 2023

► S'abonner à la revue		France TTC	Étranger HT*
Particuliers	papier + numérique	■ 85,00 €	■ 105,00 €
	e-only	■ 70,00 €	■ 85,00 €
Institutions	papier + numérique	■ 185,00 €	■ 205,00 €
	e-only	■ 140,00 €	■ 160,00 €
Étudiants**	papier + numérique	■ 70,00 €	■ 75,00 €
	e-only	■ 50,00 €	■ 55,00 €

* Pour bénéficier du tarif **Étranger HT** et être exonéré de la TVA à 2,1 %, merci de nous fournir un numéro intra-communautaire

** Tarif exclusivement réservé aux étudiants sur présentation d'un justificatif

► Acheter un numéro de la revue	Tarif	Numéro (format X-20XX)	Quantité
Numéro récent (à partir de 2014)	■ 23,00 €
Numéro antérieur à 2014	■ 20,00 €
TOTAL DE MA COMMANDE		 €

Bon de commande à retourner à :

DUNOD ÉDITEUR - Service Clients - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, France
Tél. 0 820 800 500 - Fax. 01 41 23 67 35 - Étranger +33 (0)1 41 23 66 00 - revues@armand-colin.com

Adresse de livraison

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_| Ville : Pays :

Courriel :@.....

Règlement à l'ordre de Dunod Éditeur

- Par chèque à la commande
- À réception de facture (institutions uniquement)
- Par mandat administratif (institutions uniquement)

Date : __/__/____

Signature (obligatoire)

Je souhaite effectuer mes démarches en ligne ou par courriel/téléphone

- ✓ Je me connecte au site www.revues.armand-colin.com, onglet « ÉCO & SC. POLITIQUE »
- ✓ Je contacte le service clients à l'adresse revues@armand-colin.com ou au 0 820 800 500

En vous abonnant, vous consentez à ce que Dunod Editeur traite vos données à caractère personnel pour la bonne gestion de votre abonnement et afin de vous permettre de bénéficier de ses nouveautés et actualités liées à votre activité. Vos données sont conservées en fonction de leur nature pour une durée conforme aux exigences légales. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, ou encore définir le sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à infos@dunod.com, sous réserve de justifier de votre identité à l'autorité de contrôle. Pour en savoir plus, consultez notre Charte Données Personnelles <https://www.revues.armand-colin.com/donnees-personnelles>. Toute commande implique que vous ayez préalablement pris connaissance des conditions générales d'abonnement sur notre site : <https://www.revues.armand-colin.com/cga>